

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE LA MARTINIQUE**

12 rue du Citronnier  
Plateau Fofo  
CS 17103  
97271 SCHOELCHER Cedex  
Téléphone : 05.96.71.66.67  
Télécopie : 05.96.63.10.08

Ouvert lundi au vendredi de 8h00 à 12h00  
lundi et jeudi de 14h00 à 16h00

E25000013 / 97

Monsieur le Directeur  
D.E.A.L.  
Unité Enquêtes Publiques  
A l'attention de Mme NUISSIER-RAPHA  
BP 7212 Pointe de Jaham  
97274 SCHOELCHER CEDEX

<https://martinique.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E25000013 / 97  
(à rappeler dans toutes correspondances)

**E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE**

**Objet :** Enquête publique parcellaire en vue de l'établissement de servitudes légales nécessaires à la création de liaisons souterraines électriques à 63 000 volts : Lamentin-Trinité / Union-Galion / Trinité-Galion, sur les communes du Lamentin et du Robert, portée par EDF Martinique.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Georges BUSSY, Agent Administratif, Education Nationale, demeurant Quartier Trou Vent Rivière Mahault, FONDS SAINT DENIS (97250) (tel : 05-96-55-85-78 ; portable : 0696 32 70 79) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Yann Yves LE DUFF (tel : 0596 72 87 07 ; portable : 0696 83 97 88) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris et, en application de l'article R.123-23 du code susmentionné, lorsqu'ils auront été déposés, un exemplaire du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sous le présent timbre en ajoutant la mention "désignation des commissaires enquêteurs".

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier,  
Jean-Hugues Minin



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

26/11/2025

N° E25000013 /97

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA  
MARTINIQUE

Le président du tribunal administratif

**E- Décision désignation commissaire du 26/11/2025**

**CODE : 4**

Vu enregistrée le 18/11/2025, la lettre par laquelle Monsieur le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une *enquête publique parcellaire en vue de l'établissement de servitudes légales nécessaires à la création de liaisons souterraines électriques à 63 000 volts : Lamentin-Trinité / Union-Galion / Trinité-Galion, sur les communes du Lamentin et du Robert, portée par EDF Martinique.* ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code de l'énergie notamment les articles L. 323-3 et suivants et R. 323-7 et suivants ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, et notamment son article 139 ;

Vu le Code de l'expropriation, et notamment son article L 11-1 ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur Georges BUSSY est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Monsieur Yann Yves LE DUFF est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée à Monsieur le Directeur de la D.E.A.L, à Monsieur Georges BUSSY, à Monsieur Yann Yves LE DUFF et à EDF Martinique.

Fait à Schoelcher, le 26/11/2025

Le président,

Jean-Michel LASO



Copie certifiée conforme  
Le Greffier  
Jean-Hugues MININ